

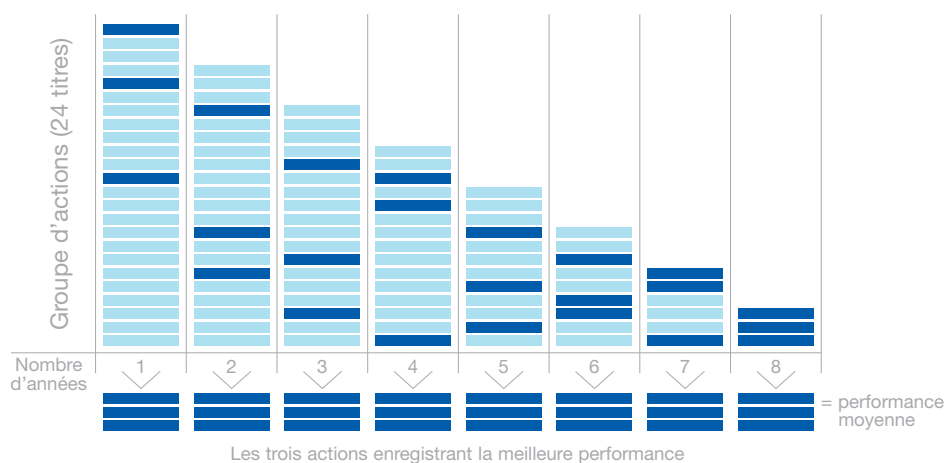
Performance avec garantie.

Un mécanisme gagnant et novateur.

Les produits structurés occupent aujourd'hui une place à part entière dans la gestion de fortune moderne. Il s'agit de placements financiers constitués de différentes actions, obligations et options. Outre une protection complète du capital, les produits structurés de Skandia offrent la possibilité d'atteindre une performance intéressante. Skandia Champions 2014/I constitue notre réponse à la dynamique économique et aux exigences de l'environnement boursier actuel. Avec cet attrayant produit structuré, vous participez à un groupe de 24 entreprises internationales de premier plan dans diverses branches et divers pays. La Deutsche Bank s'engage à vous verser une garantie de 100% du capital à l'échéance.

En règle générale, lorsque vous investissez dans un portefeuille d'actions diversifié, chaque année, votre performance correspond exactement à la performance moyenne de toutes les actions, des plus performantes comme des plus négatives. Skandia Champions 2014/I fonctionne différemment. Cet instrument de placement prend en considération uniquement les trois actions qui ont enregistré les meilleurs résultats parmi un panier de titres choisis. La performance annuelle peut ainsi être fixée et optimisée. Au terme de l'année, les trois vainqueurs sont retirés du groupe

d'actions. La «compétition» se poursuit l'année suivante. Une nouvelle fois, les trois meilleures actions sont sélectionnées et leur performance moyenne prise en considération pour la calculation. Ce mécanisme se répète huit années durant, jusqu'à ce que la meilleure performance soit atteinte par les 24 actions en compétition. La performance globale au terme de la durée de huit ans résulte de la moyenne de la performance fixée chaque année de toutes les actions du groupe. La performance des actions est évaluée à un rythme annuel au cours de référence (le jour de libération).



Skandia Champions 2014/I en un coup d'œil.

Paramètres d'émission.

Emettrice:	Deutsche Bank AG, Londres
Instrument:	Medium Term Note
Nom:	Skandia Champions 2014/I
Monnaie:	franc suisse
Période de souscription:	3.1.2006 – 30.3.2006
Libération:	10.4.2006
Volume d'émission:	CHF 10 – 15 millions
Durée:	8 ans 10.4.2006 – 8.4.2014
Remboursement:	10.4.2014
Prix d'émission:	100%
Commission d'émission:	3%
Remboursement minimum:	100% de la valeur nominale
Rendements attendus:	voir le backtesting dans cette brochure
Souscription minimale:	CHF 5 000.-
Tranches:	CHF 1000.-
Marché secondaire:	La Deutsche Bank AG établit quotidiennement un cours
Information sur le cours:	www.skandia.ch
Numéro de valeur:	2337565
Code ISIN:	DE000DB0XUN6
Restrictions de vente:	Etats-Unis, citoyens US

Le panier d'actions.

Les investissements sont effectués uniquement dans des actions qui, font l'objet d'une recommandation d'achat et occupent une position de leader dans leur branche:

- Altria Group
- Anheuser-Busch Cos Inc.
- BAE Systems Plc.
- Bank of America Corp.
- BP
- British American Tobacco
- British Sky Broadcasting Plc.
- China Mobile Hong Kong Ltd.
- Coca Cola
- Deutsche Telekom AG
- Enel SpA
- Group Danone
- Heineken NV
- HSBC Holdings Plc.
- Iberdrola SA
- Kellogg Company
- Microsoft Corp.
- Nestlé SA
- Pepsi Co Inc.
- Samsung Electronics
- Southern Co.
- Toyota Motor Corp.
- UniCredito Italiano SpA
- Unilever NV

Imposition claire.

L'émission de Notes n'est pas soumise à l'impôt anticipé suisse ni au droit de timbre. Skandia Champions 2014/I est un dérivé à capital garanti transparent au sens de la Circulaire no 4 de l'Administration fédérale des contributions

du 12 avril 1999. Pour les investisseurs privés en Suisse, en raison de la partie obligataire à intérêt unique prédominant, ces certificats sont soumis, selon la pratique actuelle, à l'imposition de la différence selon la méthode analytique.

La différence entre la valeur intrinsèque de la part obligataire au moment du remboursement et celle au moment de l'acquisition est soumise à l'impôt fédéral direct ainsi qu'aux impôts cantonaux et communaux.

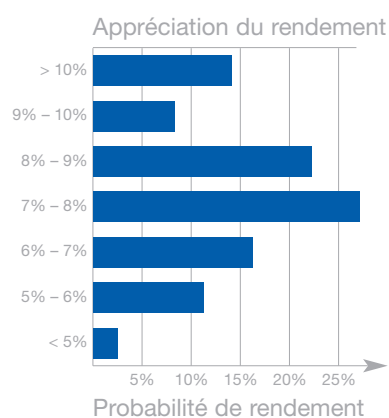
Performance supérieure à la moyenne avec la totale garantie du capital.

Seules les meilleures gagnent.

Seules les trois meilleures actions de l'année en cours sont prises en compte pour déterminer la performance moyenne, comme lors d'une compétition. Exactement à l'instar d'un «mécanisme gagnant». A la fin de l'année donc, seul les trois vainqueurs du groupe d'actions sont pris en considération.

Des possibilités de performance intéressantes.

Dans le calcul rétroactif simulé, chaque point de départ possible pour une période de huit ans a été calculé. 1767 tests ont ainsi été effectués pour la période s'étendant de janvier 1993 à octobre 2005. Le rendement annuel moyen s'est inscrit à 7,87%, ce qui équivaut à un remboursement de 184,46% à l'échéance minimales. Performances annuelles moyennes et maximales résultant du calcul rétroactif simulé:



Minimum	4,07%
Moyenne	7,87%
Maximum	11,80%

En moyenne, un investisseur aurait reçu à l'échéance, 184,46% de son capital investi au cours initial. Dans le meilleur des cas, le remboursement aurait atteint 244,04% et dans le pire des cas 137,56%. Ceci correspond à un rendement sensiblement plus élevé que celui d'un placement à taux fixe de même durée qui avoisine actuellement 2% par année.

Frais.

Les frais uniques d'émission du produit s'élèvent à 3%. Des frais de 1% sont perçus chaque année au titre de couverture. Ils sont déjà déduits dans la simulation.

Protection du capital.

Skandia Champions 2014/1 est un placement offrant une protection du capital de 100% à l'échéance. La protection du capital est assurée par l'achat d'une obligation remboursée à 100% à l'échéance. La partie rémunérée est investie dans des options du panier d'actions. Le garant est la Deutsche Bank AG.

Cours journalier.

Après la libération, la Deutsche Bank calcule chaque jour un cours figurant sous www.skandia.ch.

Les avantages en un coup d'œil.

- Une participation à l'évolution de la valeur d'un portefeuille diversifié d'actions internationales.
- Un «Mécanisme gagnant» novateur. Seules les trois meilleures actions de l'année sont prises en compte pour la calculation.
- Vous n'encourez pas le risque de perdre le capital que vous avez investi (garantie de 100% du capital à l'échéance).
- Une véritable alternative aux placements traditionnels en actions et en obligations.

Des partenariats appelant le succès.

Des conseillers financiers indépendants.

Pour assurer à nos clients un conseil professionnel et complet, nous travaillons exclusivement avec des conseillers en prévoyance et en placements hautement qualifiés. Votre conseiller financier est le mieux placé pour vous expliquer les démarches nécessaires et vous préciser les formalités de souscription.

Skandia.

Fondée en Suède en 1855, Skandia est un prestataire de services financiers spécialisé dans les produits de prévoyance et de placement à moyen et long terme. Elle opère avec succès dans plus de 20 pays et compte parmi les premiers fournisseurs d'assurances vie liées à des fonds de placement. Active sur le marché suisse depuis 1990, Skandia renforce constamment sa position sur le marché. Le patrimoine géré par Skandia en Suisse s'élevait à quelque 2 milliard de francs au septembre 2005. La société Skandia Service AG, filiale à 100% de Skandia Leben AG, a développé le produit Skandia Champions 2014/I conjointement avec la Deutsche Bank.

Deutsche Bank AG.

Derrière chaque bon produit de placement se cache un émetteur de confiance. Actuellement, la Deutsche Bank AG est qualifiée de banque de premier ordre par les meilleures agences de rating. A travers le monde, plus de 13 millions de clients dans 76 pays font confiance à la Deutsche Bank.

Le présent document a uniquement valeur d'information. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à l'achat ou à la vente de titres. Skandia Service AG ne donne aucune garantie quant à la fiabilité et l'intégralité des informations fournies et décline toute responsabilité quant aux pertes qui pourraient résulter de leur utilisation. Aucun exemplaire ni aucune reproduction du présent document ne peut être envoyé aux Etats-Unis, y être emmené ou remis à un citoyen américain. Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 653a et 1156 du code suisse des obligations. Seules font foi les conditions telles que la Deutsche Bank AG les a publiées dans la documentation de son prospectus d'émission. Vous pouvez les demander à Skandia Service SA. Le prospectus est disponible uniquement en allemand. La Deutsche Bank AG n'est responsable ni du marketing ni de la distribution de Skandia Champions 2014/I. Skandia Champions 2014/I est un produit structuré et non un fonds de placement. Aucun contrôle ni aucune autorisation délivrés par la CFB (Commission fédérale des banques) ne sont requis par la loi.